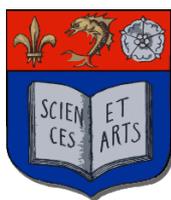


Lettre mensuelle de l'Académie Delphinale



N° 22 / Février 2022

Éditorial du président

L'année jubilaire des 250 ans de l'Académie Delphinale s'est ouverte par une séance solennelle qui s'est tenue au Musée de Grenoble, et durant laquelle M. Marc Fontecave, professeur au Collège de France et membre de l'Académie des sciences, nous a exposé les défis de la transition énergétique, de façon à la fois très détaillée et très didactique, et dans une grande liberté de ton. Cette conférence a suscité de nombreuses questions ainsi que de riches échanges, et nous ne pouvons qu'encourager nos membres à lire l'ouvrage que le professeur Fontecave a consacré à cette question¹.

Le matin de cette même journée, l'Assemblée générale des membres titulaires a connu de nombreuses élections au Bureau et au Conseil d'administration. Notre nouveau chancelier, M. Jean Serroy, succède à Mme Pierrette Paravy que nous remercions très chaleureusement pour les quatre années durant lesquelles elle a assuré avec toute sa compétence la qualité scientifique des communications et des publications. M. Serroy sera assisté dans sa tâche par M. Daniel Thoulouze, assurant ainsi un bon équilibre des littéraires et des scientifiques au sein du Comité de lecture. Par ailleurs, M. Michel Bolla succède à M. Pierre Burguburu en tant que trésorier ; il travaillera avec M. Olivier Roux, que l'Assemblée générale a chargé de cette mission. L'Académie exprime ses plus vifs remerciements au trésorier sortant pour le grand dévouement et le parfait professionnalisme avec lesquels il a exercé ses fonctions durant deux mandats. En signe de gratitude, l'Assemblée générale des membres titulaires a décidé de décerner à Mme Paravy et à M. Burguburu l'honorariat de leurs fonctions respectives. Par ailleurs, outre diverses élections au Conseil d'administration, les membres titulaires ont souhaité reconduire le président et le vice-président dans leurs fonctions : Alain Franco et moi-même tenons à remercier l'Académie pour cette marque de confiance, et assurons l'ensemble de nos

¹ *Halte au catastrophisme ! Les vérités de la transition énergétique.* Paris, Flammarion, 2020.

membres de notre volonté de poursuivre les actions entreprises depuis deux ans, tout en menant à bien les « festivités » de nos 250 ans. Ajoutons que deux nouveaux membres titulaires ont été élus : M. Olivier Roux, au fauteuil n° 1, et M. Dominique Vidal, au fauteuil n° 53. Ils apporteront à n'en pas douter toutes leurs compétences et tout leur dynamisme au service de notre Compagnie. Enfin, nous avons eu la joie d'accueillir six nouveaux membres associés : MM. Alain Chevalier, Michel Eyriey, Jacques Glénat, Henri Oberdorff, Jean-Marc Potdevin et Bernard Sarlin.

Signalons aussi que cette année commence sous de bons auspices, avec déjà plusieurs articles et émissions consacrés à nos 250 ans : Lettre des Académies, *Dauphiné libéré*, *Isère magazine*, France Bleu Isère... La totalité des textes pour l'ouvrage commémoratif ont été remis, et nous travaillons maintenant à l'édition du bulletin 2022, ainsi qu'à la préparation du colloque des 30 septembre et 1^{er} octobre aux Archives départementales de l'Isère (deux journées qui seront suivies d'une troisième durant laquelle nous nous rendrons en visite à Gap). L'Académie ne chôme pas, donc, et se met dès à présent en ordre de marche afin d'organiser au mieux l'ensemble de ces événements.

Le président
Gilles-Marie MOREAU

Prochaines séances académiques

Nos séances sont, comme toujours, accessibles à toutes et à tous sur présentation du passe vaccinal.



**Samedi
5 mars 2022
(14h30)**

**Archives
départementales
de l'Isère
(12, rue
Georges-Pérec,
Saint-Martin-
d'Hères)**

- Discours de réception de M. Michel Vacher : « Grenoble sous le Second Empire. Un rapport commandé à l'Académie Delphinale »
- Réponse du président Gilles-Marie Moreau

Entrée libre sur présentation du passe vaccinal



**Lundi 21 mars
2022
(17h30)**

**Archives
départementales
de l'Isère**

- Remise du prix de l'Académie à l'Atelier de recherche et de conservation Nucléart (ARC-Nucléart)

Entrée libre sur présentation du passe vaccinal



**Samedi 2 avril
2022
(14h30)**

**Archives
départementales
de l'Isère**

- Communication de M. Jean-William Dereymez : « *Jean Jaurès en Isère : triomphes et opprobre* »
- Communication de Mme Claire Schlenker : « *Erwin Félix Léwy-Bertaut (1913-2003), un brillant physicien grenoblois* »

Entrée libre sur présentation du passe vaccinal

Chroniques delphinales : Moret de Bourchenu, marquis de Valbonnais, précurseur de l'Académie Delphinale

Connaissez-vous à Grenoble la rue Valbonnais ? Si vous l'ignorez, vous êtes excusable car cette rue fut baptisée en 1794, sous la Révolution, rue « Passe-Vite » en raison de sa petite longueur. Sortez un plan de Grenoble et cherchez du côté de la Place Notre-Dame ; vous la trouverez facilement.

Jean-Pierre Moret de Bourchenu, Marquis de Valbonnais était né à Grenoble en 1651. La rue a pris son nom en 1866.

Son père est doyen au Parlement de Grenoble. La famille a été anoblie sous Henri IV. Jean-Pierre reçoit une éducation classique effectuée au prieuré de Notre-Dame de Grâce, dans le Forez. Élève brillant, il soutient une thèse en philosophie dès l'âge de 14 ans ! À 16 ans, il effectue son « Grand Tour », Italie, Rome, Naples, Bologne, Venise.

À son retour à Grenoble, il rêve de Paris, mais son père l'envoie faire son droit à Valence. Un matin de 1671, il s'enfuit à cheval vers la capitale. Il a 20 ans. Il fréquente les bibliothèques et les cercles littéraires, voyage beaucoup en Flandre, en Hollande, puis en Angleterre. De retour à Paris, il étudie le droit à Paris et se passionne pour les mathématiques. Il revient à Grenoble et exerce la profession d'avocat.

Il succède à son père au Parlement de Grenoble. Son historienne, Clarisse Coulomb (elle est des nôtres, nous apprend qu'il fréquente à Grenoble les érudits et il instaure chez lui des conférences bi-hebdomadaires sur le modèle des cercles savants parisiens. Il partage sa vie entre le Parlement, les livres et l'éducation de ses neveux. En 1682, son père décède. En 1688, il hérite d'une immense fortune et achète la charge de Premier Président à la Cour de la Chambre des Comptes du Dauphiné. Il devient ainsi, à 37 ans, l'un des personnages les plus puissants de notre province. En 1694, Louis XIV érige sa baronnie en marquisat, puis le nomme Conseiller d'État. Mais le malheur le frappe dans ces années-là ; il perd la vue. Courageusement il se lance dans l'histoire. Le salon littéraire qu'il ouvre deux fois par semaine, à son domicile, devient vite le lieu de rencontre de tous les lettrés grenoblois et autres qui apportent à ces réunions leur savoir et leurs compétences. Ces rendez-vous bi-hebdomadaires sont devenus célèbres. On s'y bouscule.

Pour le Marquis c'est un moyen de lutter contre la solitude qu'a entraîné sa cécité. L'idée, déjà à la mode, de structurer ces rencontres pour les pérenniser germe dans sa tête et dans celles de plusieurs membres de son entourage. Certains voient dans ces idées l'ébauche de création d'une société historique. Dès cet instant, le Président Valbonnais se lance dans l'entreprise d'une Histoire du Dauphiné, un travail énorme, novateur et rigoureux où il mobilise des dizaines de collaborations.

Valbonnais va mettre dix ans pour organiser, puis dicter (il est aveugle) les chapitres de ce premier ouvrage, « Mémoires pour servir à l'histoire du Dauphiné », un pavé de 700 pages, accueilli avec enthousiasme par les milieux savants. En 1722, il publie deux nouveaux volumes. Il sera élu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il entamait l'écriture d'un troisième ouvrage lorsqu'il décède le 2 mars 1730. Il sera inhumé au Couvent des Minimes à Saint-Martin-d'Hères. Cinquante-deux ans plus tard devait naître l'Académie Delphinale. Le Marquis de Valbonnais a certainement inspiré les fondateurs de notre Compagnie. Nous ferons nôtres les paroles de Clarisse Coulomb, sa biographe :

« De ses immenses travaux, Valbonnais ne retira pourtant aucune reconnaissance sur le plan local ».

Si, pourtant : une petite rue du vieux Grenoble ».

Yves ARMAND

Nouvelles publications

Gilles-Marie Moreau, *L'Isère d'antan*, Bordeaux, Éditions Hervé Chopin, 2021.

Dans ce beau livre, l'auteur présente près de 300 cartes postales du département de l'Isère au début du XX^e siècle. Serait-ce là l'expression d'un petit coup de nostalgie qui évoquerait un âge d'or perdu ? Pas vraiment. Certes, les paysages à la campagne comme à la ville étaient dépourvus de tout ce qui encombre aujourd'hui et ont enlaidi notre environnement quotidien, mais la vie était rude, que ce soit celle des paysans travaillant aux champs ou des ouvriers et ouvrières dans les ateliers de ganterie ou dans les usines et les forges.

L'ouvrage est structuré en neuf chapitres thématiques : l'agriculture et les produits de la terre ; de l'artisanat à l'industrie ; la vie quotidienne ; la religion ; se déplacer : les grandes cités : le tourisme : les débuts de l'alpinisme et des sports d'hiver ; la Grande Histoire, qui rendent compte de l'état de la société en Isère dans les années 1900. Ces documents décrivent une « terre de transition et de contraste », un département aux multiples facettes, entre plaine et montagne, rural et urbain, agricole et industriel, terre de pèlerinage mais aussi terre protestante, terre accueillante pour les touristes.

Sylvie Vincent, *Les Alpes pays de la houille blanche*, Grenoble, Le Dauphiné : coll. Les Patrimoines, 2021.

Dans les Alpes, l'exploitation des ruisseaux et des torrents des montagnes est ancienne, et repose sur une longue pratique de la maîtrise d'une eau utile et dangereuse à la fois. En 1837, l'invention par Benoît Fourneyron de la turbine et des hautes chutes bouleverse les techniques hydrauliques à l'échelle internationale. Dans les Alpes, cette étape est décisive : elle ouvre la voie à la grande révolution de l'électricité et consacre le massif comme le « pays » de la houille blanche et de l'hydroélectricité.

Entre le milieu du XIX^e siècle et la Première Guerre mondiale, cette énergie « bienfaitrice » venue de la montagne transforme radicalement l'économie, la population et la physionomie du territoire. L'industrie s'installe dans les vallées, Grenoble connaît sa grande mutation, la montagne est le théâtre d'impressionnants aménagements. Conduites forcées accrochées à la pente, centrales hydroélectriques à l'architecture monumentale, pylônes et lignes de haute tension enjambant les vallées, lacs d'altitude transformés en réservoirs, grands barrages aux dimensions titanesques, sont désormais les nouvelles composantes du paysage alpin.

Compte rendu

Les Poètes fantaisistes. Une anthologie, édition de Jean Serroy, Classiques Garnier, Collection de la « Bibliothèque de Littérature du XX^e siècle », 2021.

*« L'averse a cessé ; le vieux soleil rit
Sur la route rose et blanche
Mais il reste encore des gouttes aux branches
Du pommier gris. »*

De qui sont ces vers ?

Et ceux-là ?

*« Les servantes sur la margelle
Posent la cruche en cuivre roux,
Le bruit des voix, le bruit des ailes
Troublent le soir limpide et doux. »*

Amis de l'Académie Delphinale, si vous n'avez pas reconnu, dans l'ordre, les poètes Tristan Klingsor et Léon Vérane, nés tous deux à la fin du XIX^e siècle, vous êtes excusables. Écoutez encore :

*« Le doux caboulot
Fleuri sous les branches
Est, tous les dimanches,
Plein de populo. »*

Vous avez reconnu Francis Carco que vous avez fredonné souvent. Bravo !

Mes amis de l'Académie Delphinale, ne soyez pas pessimistes. Comme moi, il vous faut compléter votre culture poétique : alors lisez la merveilleuse anthologie que notre confrère Jean Serroy, celui-là, vous le connaissez, car vous avez lu et vous lisez toujours ses pertinentes et passionnantes critiques cinématographiques.

Son anthologie de 265 pages nous présente successivement Paul-Jean Toulet, Jean-Marc Bernard, Jean Pellerin, Francis Carco, Léon Vérane, Tristan Derème, Tristan Klingsor, Robert de la Vaissière, René Bizet, Noël Ruet, Philippe Charbaneix, chacun précédé d'une petite notice biographique. Mais le trésor de lecture, ce sont les poèmes que Jean Serroy a sélectionnés pour notre plus grand bonheur. Une conférence-lecture, ça vous dirait ?

L'anthologie de Jean Serroy n'a pas quitté mon chevet. Il vous la faut absolument dans votre bibliothèque. Au fait, l'auteur est des nôtres. Heureusement !

Et si vous voulez faire, à quelqu'un que vous aimez bien, un superbe cadeau offrez-lui, toujours de Jean Serroy, *Les 1000 films culte de l'histoire du Cinéma*, paru en 2021 bien sûr aux Éditions Glénat, préface de Thierry Frémaux. Un livre de 335 pages, format 21 x 29, couverture carton, superbement illustré.

Yves ARMAND

Informations et Actualités

EXPOSITIONS

Grenoble Musée de l'Ancien Évêché

Exposition : « Histoire de savoir(s). L'université de Grenoble Alpes (1339-2021) »

Créée en 1339, l'Université de Grenoble est l'une des plus anciennes universités établies en France. Près de 700 ans plus tard, celle qui se nomme désormais l'Université Grenoble Alpes fait son entrée dans le « Top 100 » du classement de Shanghai. Elle est la seule université en région à figurer dans ce palmarès. Cette distinction la consacre pôle d'excellence en matière d'enseignement supérieur et de recherche au niveau mondial.

L'ancien palais épiscopal dans lequel est aménagé aujourd'hui le musée de l'Ancien Évêché, a été au cœur de cette histoire de l'université. En 1908, l'Annexe Très-Cloître, comme on l'appelle alors, accueille plusieurs instituts qui donnent à l'Université de Grenoble un rayonnement national dès le début du XX^e siècle.

Jusqu'au 6 mars 2022

Lun, mar, jeu, ven de 9h à 18h, sam et dim de 11h à 18h.

Entrée libre

Grenoble Musée dauphinois

Exposition : « Un amour de vélo »

Prendre sa bicyclette pour flâner sur les routes. Enfourcher son deux-roues pour aller travailler. Gagner sa vie sur un vélo. Lancer sa bécane pour ressentir l'enivrante vitesse. Battre des records sur sa machine. Avancer sur son biclou par la simple force musculaire. S'aventurer sur les routes du monde avec sa randonneuse. Dévaler la montagne sur son VTT. En chaîner des figures sur son BMX. Depuis plus de 150 ans, les cyclistes pédalent. Au commencement de tout, il faut acquérir l'équilibre sur sa petite reine, se sentir libre.

L'exposition est illustrée par des documents issus notamment des collections du Musée national du Sport à Nice, du Musée d'Art et d'Industrie à Saint-Étienne, du Musée Géo-Charles et du Musée dauphinois. De nombreuses œuvres d'art ponctuent le parcours.

Jusqu'au 4 juillet 2022

Entrée libre

Pass sanitaire obligatoire

Grenoble Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère

Exposition : « Nature en soi, Nature en droit »

Théorisée dès les années 1970, la question de la relation de l'Homme à la Nature fait aujourd'hui l'objet d'une nouvelle approche juridique qui s'inspire des principes de vie et de gouvernance des peuples autochtones. Elle propose d'accorder aux écosystèmes exceptionnels un droit à exister, à se régénérer et à se défendre en les reconnaissant comme sujets de droit.

À travers l'exposition, le musée propose une immersion dans la beauté d'écosystèmes européens où ces démarches émergent. Corto Fajal, auteur-réalisateur, et Valérie Cabanes, juriste et essayiste, à l'initiative de cette mise en lumière, sont ailés à la rencontre de citoyens, de peuples autochtones et d'artistes afin de comprendre leur démarche et d'explorer les écosystèmes aquatiques et forestiers qu'ils souhaitent protéger.

MRDI, 14 rue Hébert, Grenoble

04 76 42 38 53

À partir du 11 février jusqu'au 18 septembre 2022
Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Grenoble Musée dauphinois

Exposition : « AMAZONIE[S] FORÊT MONDE »

Cette exposition immersive explore le vaste territoire de l'Amazonie, son riche écosystème et les peuples autochtones qui l'habitent. Une centaine d'objets exceptionnels permettent de changer notre regard sur cette région du monde, eu fil d'un parcours entre archéologie, histoire et réalité contemporaine. L'exposition met en lumière une grande diversité culturelle et sensibilise les visiteurs aux atteintes portées à l'Amazonie et ses habitants en leur donnant la parole.

Jusqu'au 2 mai 2022

Entrée libre

Grenoble La Plateforme

Exposition : « Rétrospective d'une décennie d'architecture frugale en Auvergne-Rhône-Alpes »

Pas à pas, une typologie d'architecture et territoire, sobre en matières et en énergie, est en train d'émerger, offrant une alternative frugale et désirable.

Ancien Musée-bibliothèque, place de Verdun, Grenoble

04 76 42 26 82

Du 12 janvier au 19 mars 2022, du mer au sam, de 13h à 10h

Entrée libre

La Tronche Musée Hébert

Une proposition artistique : « Lumières au jardin », de Porté par le Vent

Au cœur de l'hiver, le musée Hébert vous invite à l'émerveillement et à la rêverie le temps d'une promenade dans les jardins habillés de lumière.

Parc du musée Hébert, chemin Hébert, La Tronche

04 76 42 97 35

<https://appeldelaforet.isère.fr>

Du 22 janvier au 13 mars 2022

Tous les jours, de 10h à 19h

Musée Arcabas en Chartreuse

Exposition : « Arbres et forêts d'Arcabas »

À l'occasion de l'Appel de la forêt, le fonds du musée consacré à l'œuvre réalisée par Arcabas pour l'église Saint-Hugues-en-Chartreuse s'enrichit momentanément d'œuvres inédites de l'artiste représentant des arbres ou des paysages boisés.

Le musée présente une quinzaine d'études et peintures inédites de l'artiste réalisées à différentes époques et représentant des arbres et des paysages boisés. Elles témoignent de son émerveillement pour la nature à laquelle il attribuait un caractère sacré. C'est l'occasion de découvrir un autre volet de l'œuvre de l'artiste, moins religieux mais tout aussi sacré selon ses propres mots.

Musée Arcabas, 17 place Arcabas, Saint-Pierre-de-Chartreuse

04 78 88 65 01

musée-saint-hugues@isère.fr

Jusqu'au 31 mars 2022

Hauterives, Palais du facteur Cheval

Exposition : « Agnès Varda. Architectures et perspectives »

Deuxième volet de la trilogie d'expositions consacrées à Agnès Varda au Palais idéal du facteur Cheval.

Agnès Varda se rend au Palais idéal pour la première fois dans les années 50 et y reviendra tout au long de sa vie. L'exposition met ainsi en scènes l'œuvre du facteur Cheval au travers de l'objectif de l'illustre réalisatrice. On retrouve également des documents souvent inédits dans lesquels la cinéaste fait la part belle à d'autres monuments que ce soit la Cité radieuse de Le Corbusier, les Watts Tower à Los Angeles.

Si le facteur Cheval s'est construit son Palais dans son potager, Agnès Varda a aussi conçu ses propres architectures : « Je bâtis des cabanes avec les copies abandonnées de mes films. Abandonnées parce qu'inutilisables en projection. Devenues des cabanes, maisons favorites du monde imaginaire. »

Palais idéal du facteur Cheval, 8 rue du Palais, 26390 Hauterives

04 75 67 81 19

En janvier, tous les jours de 9h30 à 16h30

Jusqu'au 3 avril 2022

Tarif : 9 €. Tarif réduit 6 €

CONFÉRENCES

Patrimoine et développement

Conférence : « Le Châtel de Theys : joyau du patrimoine médiéval de l'Isère », par TERENCE Le Deschaut de Montredon

Office du tourisme, 14 place de la République, Grenoble

Samedi 5 mars, 14h30

Association APHID (Association pur le Patrimoine et l'Histoire de l'Industrie en Dauphiné)

Conférence : « La saga des Viallet », par Michel Viallet

Lundi 7 mars 2022 à 17h30

UDIMEC, 19 rue des Berges, Zone Polytec – CS 90064 – 38 024 Grenoble Cedex 1

(tram B, arrêt Marie-Louise Paris CEA)

Entrée : 3 €

Amis de Stendhal et Librairie Le Square Grenoble

Entretien avec Emmanuel de Waresquiel, par Catherine Mariette

Excellent historien de la société française sous la Révolution et l'Empire, a publié en 2019 un essai, aussi remarquable qu'inattendu, sur son compagnonnage avec Stendhal : « J'ai tant vu le soleil ». Il nous confie cet essai animé de cet état de grâce particulière cette disposition passagère à la légèreté et au bonheur sans laquelle on ne peut aimer Henri Beyle.

Mardi 22 mars 2022, 19h

Librairie La Square, 2 square Dr Léon Martin, Grenoble

04 76 46 61 63

Inscription obligatoire

Theys, Commune de Theys et Association Theys Patrimoine

Conférence : « De tissus et d'acier : s'habiller et s'armer au Moyen Âge » par Soline et Nicolas Baptiste

Salle Belledonne

Samedi 5 mars, 20h30

Pass vaccinal et masque obligatoires

Le Comité de lecture : fonctionnement

Désireux, dans un souci de clarté et de transparence, de préciser auprès de tous les membres de l'Académie le fonctionnement du Comité de lecture, et afin de répondre aux conditions à la fois de qualité scientifique requise par une revue à comité de lecture et aux contraintes éditoriales qu'impose désormais la publication de nos conférences par les Presses Universitaires de Grenoble dans un volume annuel, nous présentons ici le Comité de lecture, ses buts et son fonctionnement, et les nécessaires obligations que cela entraîne pour tout membre ou ami de l'Académie désireux de présenter une conférence.

À l'attention des membres du Comité de lecture

Le Comité de lecture mis en place par le Conseil d'administration, et dont le bureau et les membres viennent d'être renouvelés par l'Assemblée générale du 29 janvier 2022, a pour but :

1/ de fixer le programme des communications pour l'ensemble de l'année. Pour cela :

- il examine les propositions de communications qui ont été adressées par la Secrétaire perpétuelle à son chancelier et juge de leur recevabilité, en fonction de l'intérêt du sujet, de son caractère inédit, et de sa pertinence par rapport à l'équilibre du programme de l'année.
- une fois les propositions retenues, il établit le calendrier pour l'ensemble des séances de l'année.

2/ de juger de l'intérêt scientifique et éditorial du texte, une fois la conférence prononcée, et de son respect des normes éditoriales fixées :

- 10 000 signes max., espaces compris, pour les communications courtes
- 30 000 signes max., espaces compris, pour les communications longues
- 35 000 signes max., pour le discours de rentrée et pour les discours de réception (éloge du prédécesseur + conférence).

En fonction de cette double tâche, le comité se réunit deux fois par an :

- en avril, pour juger de la recevabilité éditoriale du texte des discours déjà prononcés depuis le début de l'année, ainsi que pour examiner les propositions faites pour l'année à venir et fixer le calendrier des interventions.
- en janvier, pour traiter de la recevabilité éditoriale du texte des discours prononcés depuis avril, pour compléter éventuellement le calendrier des interventions afin de clore le programme de la saison en cours, ainsi que pour commencer à examiner les premières propositions reçues et fixer l'ébauche du calendrier de la saison à venir.

Lors de chacune de ces deux réunions, un rapporteur membre du comité prendra en charge une ou plusieurs des propositions de sujet pour les examiner et donner au comité son avis sur sa pertinence, sur laquelle se prononcera *in fine* le comité, et un ou plusieurs des textes des communications prononcées pour faire part au comité de son avis sur sa recevabilité éditoriale, sur laquelle se prononcera *in fine* le comité.

Siègent au Comité de lecture :

La Secrétaire perpétuelle de l'Académie : Martine Jullian

Le Chancelier : Jean Serroy

Le Chancelier-adjoint : Daniel Thoulouze

Les membres du Comité de lecture : René Favier - Bernard François - Jean Guibal - Claude Racinet

À l'attention de tous les membres de l'Académie désireux de présenter une communication

Les propositions de communications sont faites par tout membre intéressé auprès de Madame la Secrétaire perpétuelle de l'Académie, Madame Martine Jullian (mjullian@wanadoo.fr), assorties d'un résumé sous forme de fichier Word, de 4000 signes maximum, et des coordonnées auxquelles on peut le joindre.

La Secrétaire perpétuelle transmet cette proposition de sujet et son résumé de présentation au Président de l'Académie ainsi qu'au Chancelier en charge du comité de lecture chargé de les examiner. Le Comité accepte la proposition, ou la refuse.

Les textes des communications sont envoyés sous forme de fichier Word, dans le délai d'un mois après que la conférence a été prononcée devant l'assemblée, à la Secrétaire perpétuelle, qui les transmet au Chancelier en charge du comité de lecture pour que celui-ci donne son avis pour leur publication.

Pour être publié, le texte doit répondre aux normes de l'édition et respecter les contraintes de signes que celle-ci impose : espaces compris, maximum de

- 10 000 signes pour les communications courtes,
- 30 000 pour les communications longues, 35 000 pour les discours de rentrée solennelle et pour les discours de réception, comportant éloge du prédécesseur et conférence sur le sujet choisi.

Le Comité de lecture, soit accepte le texte en l'état, soit le propose à édition sous réserve de modifications demandées à l'auteur, soit propose d'en éditer un simple résumé demandé alors à l'auteur ou rédigé avec son accord par le Comité lui-même.

Toute illustration accompagnant le texte doit être fournie, en même temps que la remise du texte, par l'auteur, sous forme de cliché .jpg (300 dpi minimum), libre de droits ou mentionnant le nom à créditer de l'auteur ou de l'ayant-droit du cliché.

Grenoble, février 2022

Pour le Comité, le chancelier,

Jean SERROY

Cotisations

Montant des cotisations 2022 :

- Membre titulaire : 70 euros y compris service du bulletin.
- Membre associé : 50 euros y compris service du bulletin.

Abonnement au bulletin (abonnés non associés) : 65 euros.

Il est rappelé aux membres titulaires et associés de bien vouloir acquitter le montant de leur cotisation annuelle au cours du premier trimestre, afin d'éviter autant que faire se peut une relance par lettre, courriel ou contact téléphonique. Les cotisations représentent, en effet, une part majoritaire de nos actifs, ainsi que le témoignage d'un soutien effectif à la pérennité de notre Compagnie.

Les manifestations culturelles et les publications qui émailleront le cours de l'année 2022, 250^e anniversaire de notre Compagnie, vont générer un surcroît de dépenses. En conséquence, des demandes de subventions seront ciblées auprès d'organismes publics et de mécènes ; dans cette perspective, tout membre désireux de **faire un don**, sera le bienvenu : le montant en figurera sur son **reçu fiscal**.

Règlement :

- Soit par **virement** sur le compte bancaire de l'Académie Delphinale (IBAN : FR76 1046 8024 8931 4554 0020 056 ; BIC : RALPFR2G), avec comme seule référence : votre nom + cotisation 2022.
- Soit par **chèque** libellé à l'ordre de : *Académie Delphinale*. À adresser au trésorier : M. Michel Bolla, 5 rue du Vercors, 38700 La Tronche.

Adhésion

L'Académie Delphinale n'est pas un cercle fermé.

Toute personne s'intéressant **aux arts, à l'histoire, aux lettres, aux sciences et techniques et à la conservation du patrimoine en Dauphiné** peut demander à être associée à ses travaux et activités, sous la seule condition d'être présentée par trois parrains, membres titulaires ayant prononcé leur discours de réception. Il est pour cela demandé de remplir le formulaire de candidature, [à télécharger sur le site Internet de l'Académie](#).

La Secrétaire perpétuelle se tient à la disposition de tout candidat à la qualité de membre associé pour lui fournir toute précision nécessaire et l'aider dans cette démarche.

La Lettre mensuelle

Responsable de la publication : Mme Martine Jullian, Secrétaire perpétuelle.

ISSN 2741-7018

Fondée en 1772, autorisée par lettres patentes de Louis XVI en mars 1789, l'**Académie Delphinale** a été reconnue d'utilité publique par décret du 15 février 1898. Elle a pour but d'encourager **les arts, l'histoire, les lettres, les sciences et techniques, la conservation du patrimoine** et toutes études intéressant les départements de **l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes** qui constituent l'ancienne province du Dauphiné. Elle est membre de la Conférence Nationale des Académies, sous l'égide de l'Institut de France.

Vous appréciez cette Lettre mensuelle ? Faites-le savoir autour de vous et incitez vos interlocuteurs à s'y abonner **gratuitement**, sur simple demande par courriel.

L'**Académie Delphinale** respecte le Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD). Continuer à recevoir cette Lettre mensuelle signifie que vous acceptez de continuer à figurer sur sa liste de diffusion. Si vous ne souhaitez plus figurer sur cette liste, nous vous prions de bien vouloir nous le signaler par courriel.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de nos lettres mensuelles sur notre site : <http://www.academiedelphinale.com/documentation/52-lettre-mensuelle>.

Contact :

Académie Delphinale
Musée Dauphinois
30 rue Maurice-Gignoux
38031 Grenoble cedex 1.

www.academiedelphinale.com

academiedelphinale@gmail.com

